



PROGRAMME D'ACTIONS GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Bassin versant de l'Auge

Programme d'Actions
Version provisoire

Table des matières

Contexte	3
I. Synthèse diagnostic du bassin versant de l'Auge.....	5
II. Stratégie d'action	6
FICHES ACTIONS	7
AXE MILIEUX AQUATIQUES	7
1. Restauration hydromorphologique en lit mineur	7
2. Rétablissement de champs d'expansion de crues	8
3. Réhabilitation des zones humides.....	9
4. Restauration de la continuité écologique	10
5. Aménagement et gestion des fossés.....	11
AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS.....	12
1. Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques	12
2. Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaires.....	13
3. Augmenter les surfaces en herbe.....	13
AXE PRATIQUES AGRICOLES	14
1. Diversifier les assolements	14
2. Maximiser le temps de couverture des sols.....	15
3. Développer l'agriculture de conservation et l'agroforesterie.....	15
4. Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation	16
5. Révision des indicateurs et des seuils de gestion.....	17
6. Etudier les quantités d'eau mobilisables.....	18
7. Accompagner les initiatives des partenaires agricoles en matière de filières économies en eau et tolérantes aux aléas climatiques.....	19
AXE COLLECTIVITES, PARTICULIERS, INDUSTRIELS	20
1. Améliorer les connaissances sur les prélèvements des collectivités et identifier les pistes d'économies d'eau	20
2. Améliorer les connaissances sur les prélèvements industriels et identifier les pistes d'économie d'eau.....	21
AXE ANIMATION	22
1. Coordonner les PAGQ.....	22
2. Suivi et évaluation du programme	22
3. Communication et valorisation des actions	23

Contexte

Le bassin de la Charente est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) traduisant le déséquilibre chronique entre les besoins en eau et les ressources. La stratégie de gestion quantitative du comité de bassin Adour-Garonne a pour objectif de résorber les déficits et d'atteindre l'équilibre quantitatif sur les territoires identifiés en déficit. Le secteur amont du bassin est particulièrement concerné par des déficits quantitatifs en eau. Il doit faire l'objet d'une démarche concertée de gestion quantitative sur ce périmètre Charente Amont. Des actions spécifiques sont mises en place sur ce secteur : PTGE Aume-Couture, réflexion sur la récupération des coûts durables du soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban, augmentation des capacités de ces deux barrages.

Dans ce cadre, l'EPTB Charente s'est engagé dans la mise en place de Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ). Ces programmes s'intègrent dans cette stratégie globale à l'échelle de la Charente amont. 4 bassins versants sont ciblés en priorité : la Nouère, l'Argence, l'Auge et le Bief (Figure 1).

La démarche engagée est opérationnelle et pragmatique en s'appuyant sur un diagnostic simplifié et une concertation resserrée avec les acteurs de chaque territoire associant l'état, les organisations professionnelles agricoles et les instances de gestion.

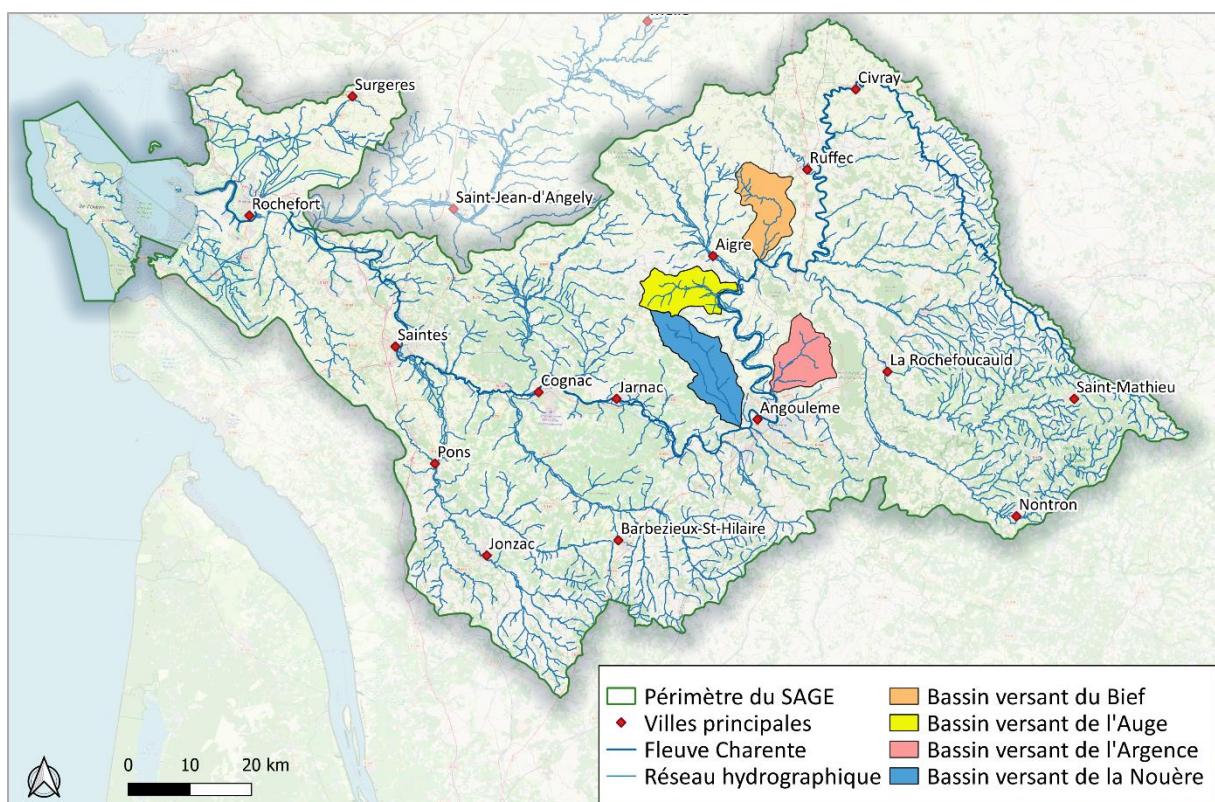


Figure 1 : Cartographie des bassins versants concernés par un PAGQ

L'élaboration de ces programmes d'actions a débuté en juin 2021 avec le recrutement d'un agent. L'état des lieux a été réalisé durant l'été 2021. La rencontre des acteurs de la gestion de l'eau (Syndicats de rivière et Fédération de pêche) et de la Chambre d'Agriculture et de l'OUGC, a permis la réalisation du diagnostic. Les états des lieux et les diagnostics pour les 4 bassins versants ont été validés en comité de pilotage le 10 février 2022. Le poste en charge de l'animation des PAGQ est resté vacant plusieurs mois en 2022. L'animation du programme a été reprise fin 2022 pour constituer la stratégie d'actions. La concertation des acteurs a été élargie pour co-construire le programme.

Le tableau suivant présente l'ensemble des réunions qui ont été organisées dans le cadre de l'élaboration du PAGQ.

Tableau 1 : Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du PAGQ

Réunion	Date	Objet
Comité technique	02 juillet 2021	Lancement de l'élaboration des programmes d'actions
Comité de pilotage	22 octobre 2021	Présentation de l'état des lieux
Comité technique	11 janvier 2022	Présentation du diagnostic au comité technique
Réunion de concertation	01 février 2022	Concertation sur le volet agricole du programme d'actions
Comité de pilotage	10 février 2022	Présentation du diagnostic et validation de l'état des lieux et du diagnostic
Rencontres techniques individuelles	Octobre 2022 – Octobre 2023	Présentation de l'état des lieux et du diagnostic des PAGQ Identification des actions des programmes
Comité technique	22 septembre 2023	Proposition de fiches actions
Comité de pilotage	21 mars 2024	Présentation des actions
Commission locale de l'eau Charente	2024	Validation des actions

Membres du comité technique :

- EPTB Charente
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- DDT 16
- SMABACAB (depuis 2023)
- SYBRA (depuis 2023)

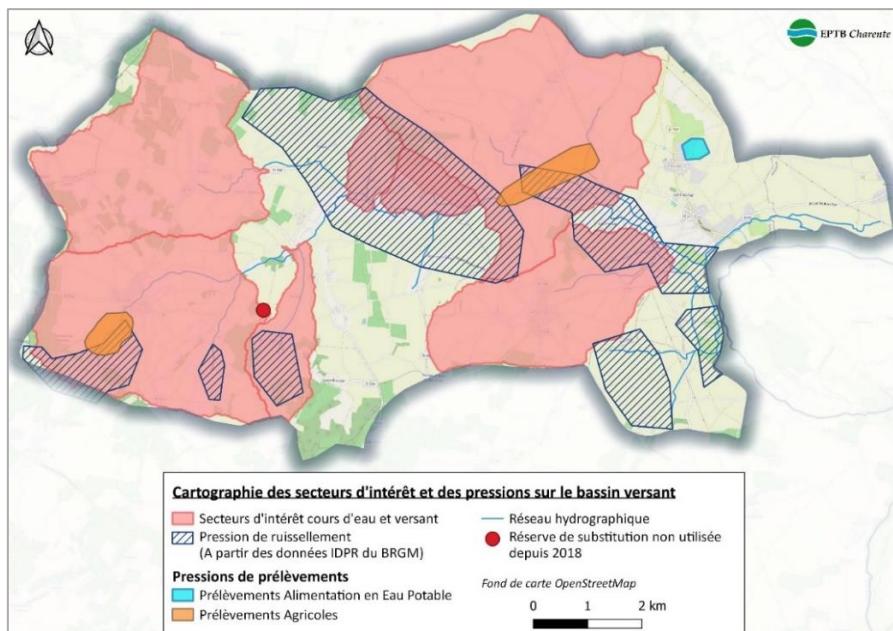
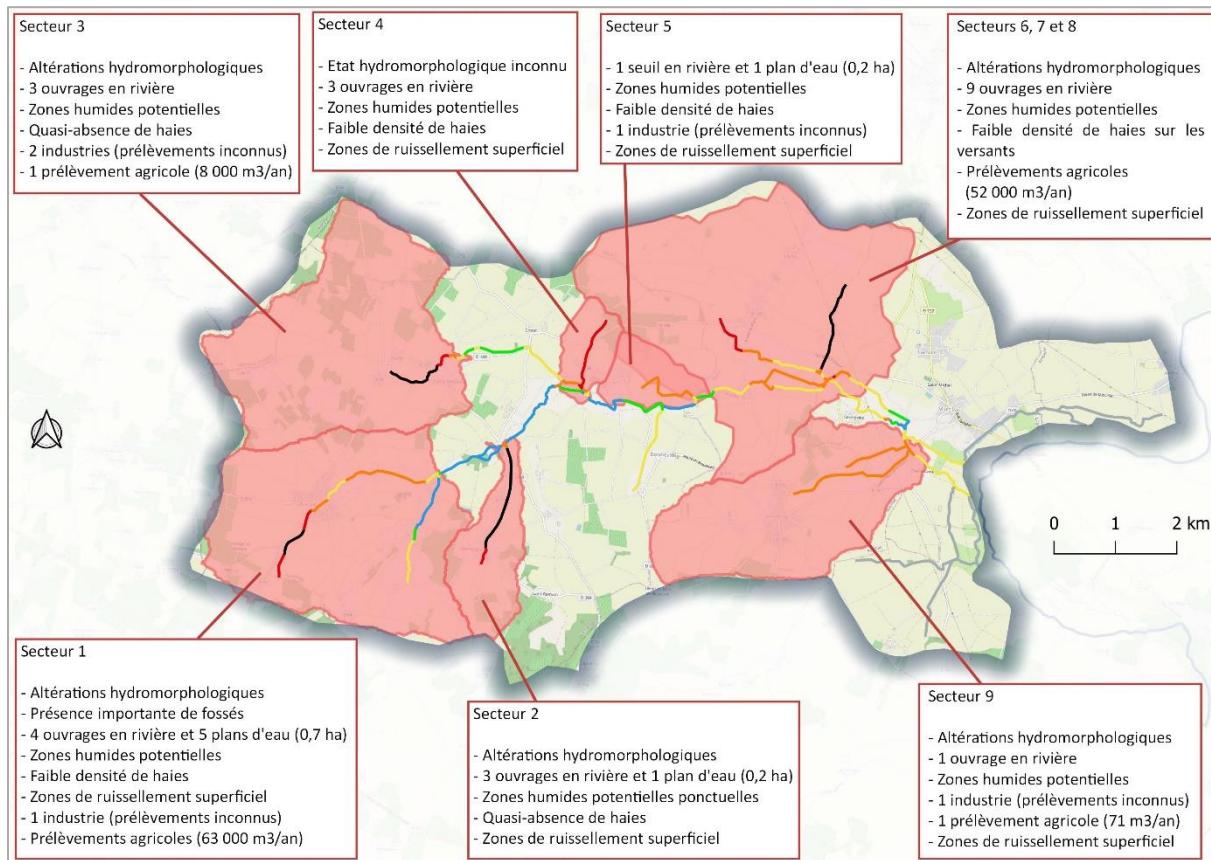
Membres du comité de pilotage :

- EPTB Charente
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- DDT 16
- SMABACAB
- SYBRA
- Chambre d'Agriculture 16
- CIVAM (depuis 2023)
- CAVAC (depuis 2023)
- CER (depuis 2023)
- Maison de l'agriculture Biologique 16 (depuis 2023)
- OCEALIA (depuis 2023)
- NACA (depuis 2023)
- Coopérative de Mansle (depuis 2023)
- OUGC Cogest'Eau
- SAFER (depuis 2023)
- CUMA des Charentes (depuis 2023)
- Fédération de pêche 16
- Charente Nature (depuis 2023)
- CEN (depuis 2023)
- Département de la Charente (depuis 2023)
- Charente Eaux
- PETR du Ruffecois (depuis 2023)
- CC Val de Charente (depuis 2023)
- CC Cœur de Charente (depuis 2023)
- CC du Rouillacais (depuis 2023)
- CA du Grand Angoulême (depuis 2023)

I. Synthèse diagnostic du bassin versant de l'Auge

Le diagnostic s'est basé sur la carte de fréquence des assecs, réalisée par l'EPTB à partir des données de la Fédération de Pêche de Charente. Les secteurs identifiés pour la réalisation du diagnostic sont les parties du cours d'eau en assec au moins 1 année sur 2. Le diagnostic a été réalisé à l'échelle versant.

Sur le bassin versant de l'Auge, 9 secteurs ont été identifiés.

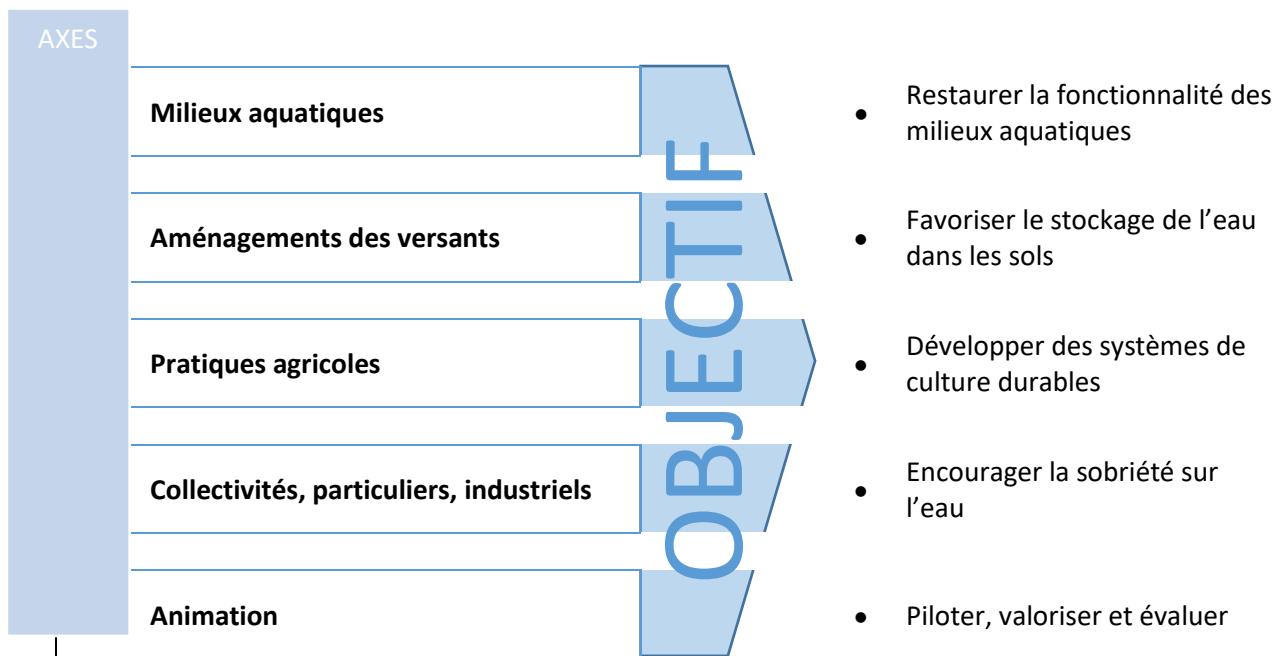


II. Stratégie d'action

Les programmes d'actions pour la gestion quantitative ont été proposés pour :

- Atteindre un équilibre entre besoins et ressource disponible
- Respecter la bonne fonctionnalité des écosystèmes
- S'adapter au changement climatique en cours et aux contextes locaux

Ces enjeux ont été partagés lors des rencontres individuelles, des réunions de concertation et des instances de gouvernances. Les échanges ont permis de définir une stratégie d'action globale pour les quatre bassins versants. Elle s'organise en 5 axes dans lesquels sont détaillés des actions opérationnelles et des outils mobilisables.



De plus, cette stratégie donne un cadre général qui devra s'attacher à :

- Lancer la dynamique et mobiliser les acteurs (OPA, agriculteurs, collectivités, particuliers, associations environnementales...)
- Engager des actions de changements de pratiques (application des étapes du changement : avoir l'idée -> recueillir des références ; considérer et tester l'idée -> accompagner et expérimenter des techniques innovantes ; adopter le changement -> actions structurantes et/ou test de techniques innovantes)
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de l'eau
- Valoriser et massifier les actions déjà engagées sur les territoires

FICHES ACTIONS

AXE MILIEUX AQUATIQUES

Axe	Milieux aquatiques							
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques							
Action	1. Restauration hydromorphologique en lit mineur							
Constat	Les cours d'eau de l'Auge subissent une forte altération de l'hydromorphologie de leurs lits mineurs. Certains tronçons sont rectifiés, surdimensionnés et incisés. On constate également une homogénéisation des habitats et des écoulements. Les altérations en tête de bassin versant ont de fortes répercussions sur le fonctionnement global de l'hydrosystème du bassin car leurs effets négatifs se cumulent et s'amplifient vers l'aval.							
		2024	2025	2026	2027	2028		
Description et calendrier	<u>Amélioration des connaissances</u> : en fonction des besoins sur les secteurs où les cours d'eau ne sont pas référencés et où l'état hydromorphologique est inconnu. Définir et mettre en place un suivi des données (ex : piézométrique, débitmétrique, ...) sectorisé.	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €		
	<u>Diversification des écoulements et de la granulométrie</u> : recharge granulométrique avec des matériaux hétérogènes (adaptée au gabarit / puissance du cours d'eau). Retalutage de berges afin de créer un nouveau profil en travers et végétalisation pour fixer les nouvelles berges.		37 000 €		10 000 €			
	<u>Mise en place d'aménagements de diversification</u> : deflecteurs, risbermes, fixation d'embâcles, banquettes, ...	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €		
	<u>Communication</u> : compréhension de la nécessité des actions par les habitants, acceptation des travaux (accord des propriétaires) autour de projets vitrines.	5 jrs d'animation / an						
Lien	Axe Animation (Sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques) Programme pluriannuel de gestion. Outil gestion foncière							
Maître d'ouvrage	SMABACAB Communication : co-construction partenariale	Partenaires techniques	OPA, CEN, fédération de pêche, AAPPMA, EPTB, Charente eaux, SAFER					
Objectif de résultat	<u>Priorité Secteur 1 :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration du ruisseau des Martinières (700 m / fait en 2023) • Sauvage -amont de l'Auge (200 m / 2025) si foncier disponible : 10 000 € (5 000 € foncier + 5000 € matériaux) • Autres tronçons prévisionnels (hors PPG actuel): 10 000 € <u>Autres secteurs (6,7 et 8 / 9) :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration du ruisseau des Jauges (1600 m / 2025) : 27 000€ • Ruisseau de Creuse Font (1000 m / fait en 2023) 							
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de km de cours d'eau restauré • Cartographie habitats-écoulements avant/après • Suivi des assecs avant/après • Suivi piézométrique avant / après 							
Coût prévisionnel	83 250 €	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.					

Axe	Milieux aquatiques									
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques									
Action	2. Rétablissement de champs d'expansion de crues									
Constat	Les cours d'eau de l'Auge sont majoritairement canalisés et parfois enserrés entre des merlons de curage. Cette configuration diminue la fréquence de l'immersion du lit majeur pourtant primordiale pour le volet quantitatif.									
Description et calendrier	<u>Arasement de merlon de curage</u> : suppression du matériau déposé lors des anciens travaux de curage qui accroît l'effet d'enfermement des écoulements.	2024	20 000 €	2026	20 000 €	2028				
	<u>Mise en place de radiers</u> : création de radiers par remobilisation du merlon de curage et apports extérieurs, qui vont surélever le fond du lit, dissiper l'énergie des crues et améliorer la recharge des nappes.		5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €				
	<u>Communication</u> : acceptation des travaux (accord des propriétaires) par une communication autour de projets vitrines. Outil : support de communication 5 jrs d'animation / an		Outils : 1 500 € 2 250 €	Outils : 1 500 € 2 250 €	Outils : 1 500 € 2 250 €	Outils : 1 500 € 2 250 €				
Lien	Axe Animation (Sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques) Programme pluriannuel de gestion. Outil gestion foncière									
Maître d'ouvrage	SMABACAB Communication : co-construction partenariale	Partenaires techniques	OPA, CEN, fédération de pêche, AAPPMA, EPTB, Charente eaux							
Objectif de résultat	<u>Priorité Secteur 1</u> : <ul style="list-style-type: none"> Sauvage -amont de l'Auge (200 m / 2025) si foncier disponible : 20 000 € <u>Autres secteurs (4 et 5, 6,7 et 8 / 9)</u> : <ul style="list-style-type: none"> Auge médiane annulée pour refus du propriétaire exploitant, 20 000 € à reporter En fonction de l'identification de zone propice 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de zones d'expansion de crue mises en place Linéaire de cours d'eau restauré 									
Coût prévisionnel	75 000 €	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.							

Axe	Milieux aquatiques						
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques						
Action	3. Réhabilitation des zones humides						
Constat	Sur le bassin versant de l'Auge, l'ensemble des travaux d'aménagement (curage, rectification, fossés) réalisés dans les années 1970 ont engendré la forte régression des zones humides. Le drainage et les pratiques agricoles qui sont effectuées dans ces milieux ont amenés leur assèchement et donc la perte des fonctions essentielles au bon équilibre des cours d'eau. Ces travaux ont donc amené à une évacuation trop rapide de l'eau qui engendre une augmentation de la fréquence des assecs estivaux et des risques d'inondation.						
Description et calendrier	<u>Inventaire</u> : réalisation de l'inventaire exhaustif des zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme (PLUI, SCOT). A noter que la cartographie peut évoluer dans le temps en fonction des aménagements. Temps d'inventaire à 60ha /jour + 1 jr de bancarisation pour 4 jrs de terrain. Pour une superficie de 8 200 ha de bassin = 170 jrs		2024	2025	2026	2027	2028
	<u>Aménagement du lit mineur</u> : reconstitution du matelas alluvial en fond de lit permettant la reconnexion avec la nappe alluviale, qui a pour conséquence un bénéfice important pour les zones humides. + Suivi piézométrique pour évaluer l'évolution de la nappe d'accompagnement sur certaines zones humides.			En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire	
	<u>Gestion des zones humides</u> : restauration, entretien de la végétation, pâturage, etc.			En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire	
	<u>Accompagnement vers un changement de gestion ou d'activité agricole sur les zones humides</u> : Identifier les activités ou pratiques agricoles compatibles avec le bon fonctionnement des zones humides, en partenariat avec les agriculteurs. 5 jrs d'animation / an		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	
	<u>Communication</u> : sur la gestion des zones humides, autour de projets vitrines. Outil : support de communication 5 jrs d'animation / an		Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	
Lien	Axe Animation (Sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques) Outil gestion foncière						
Maître d'ouvrage	EPCI en charge des documents d'urbanisme (inventaire ZH, foncier) SMABACAB et CEN (aménagement, gestion, foncier) EPTB (animation changement de pratique) Communication : co-construction partenariale	Partenaires techniques	SAFER, OPA, CEN, Charente Eaux				
Objectif de résultat	<u>Priorité secteur 1</u> : <ul style="list-style-type: none"> Anville, 15 ha de ZH potentielles <u>Autres secteurs (2 et 6)</u> <ul style="list-style-type: none"> Ruisseau du cou de la vache, 4 ha de ZH potentielles Ruisseau des Jauges, Près de la cigogne, 25 ha de ZH potentielles Estimation max à 1170 ha de ZH.						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Surface de zones humides réhabilitées (ha) 						
Coût prévisionnel	100 500 € + Couts d'aménagement et de gestion en fonction de l'inventaire en fonction de l'inventaire	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.				

Axe	Milieux aquatiques					
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques					
Action	4. Restauration de la continuité écologique					
Constat	<p>D'après le Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement (ROE) mis à jour en 2020, 39 ouvrages en rivière sont répertoriés sur le bassin versant de l'Auge. On retrouve essentiellement des ouvrages fixes, de petites tailles facilement aménageables.</p> <p>Les ouvrages sont à l'origine de nombreuses incisions du lit principal et des faciès d'écoulements homogènes. Ces obstacles bloquent le transport sédimentaire et accentuent l'incision du lit. Ils contribuent également à créer des ruptures d'écoulement.</p>					
Description et calendrier	<p><u>Restaurer les écoulements au droit des ouvrages et le transport sédimentaire</u> : en fonction des conclusions de l'étude, les aménagements de restauration peuvent être:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effacement d'ouvrage, - Arasement partiel et aménagement d'ouverture, - Aménagement de dispositif de franchissement (solution à faible impact quantitatif), - Gestion d'ouvrage (solution à faible impact quantitatif). <p>Prévoir une restauration morphologique en complément en cas notamment d'incision du lit.</p> <p>Deux secteurs identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrage le plus en aval (commune de Marcillac-Lanville) composé d'un empellement positionné sur un radier. - En amont sur les secteurs 1, 2, et 3 - Ouvrages facilement aménageables (5000 € / ouvrage) 	2024	2025	2026	2027	2028
Lien						
Maître d'ouvrage	SMABACAB	Partenaires techniques	Fédération de pêche, AAPPMA, OFB, EPTB			
Objectif de résultat	<p><u>Priorité 5 ouvrages :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ouvrage commune de Marcillac-Lanville annulé, méthodologie non validée par l'OFB NA • 4 ouvrages secteur 1 <p><u>Autres secteurs (1, 2 et 3) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 ouvrages en tête de bassin 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de moulins étudiés • Nombre d'ouvrages aménagés • km de cours d'eau en continuité 					
Coût prévisionnel	60 000 €	Financement	<p>Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base.</p> <p>Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.</p>			

Axe	Milieux aquatiques									
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques									
Action	5. Aménagement et gestion des fossés									
Constat	Présence importante de fossés surtout sur la tête de BV. Les fossés provoquent un rabattement de la nappe et drainent les versants. Leurs aménagements permettraient une infiltration de l'eau et de limiter le ruissellement.									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	<u>Prérequis</u> : recenser les fossés et réseau de drainage sur les zones prioritaires. Les intégrer à la BD drainage (BRGM, AREAS) 15 jrs		6 750 €							
	<u>Zone test d'un projet d'aménagement des fossés à l'échelle du bassin</u> pour avoir un retour d'expériences. Exemples d'aménagement : - Retalutage des fossés - Végétalisation - Transformation du fossé en noue (zone d'infiltration) - Mise en place d'obstacles perpendiculairement aux fossés : permet de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau au sein de ce dernier et de remonter localement le niveau de la nappe - Comblement des fossés	6 750 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	<u>Création d'un groupe de travail</u> sur cette thématique 15 jr pour définir la stratégie puis 5 jrs /an									
	<u>Instrumentalisation des zones test</u> : pour avoir un suivi de l'humidification des parcelles agricoles et son impact, recharge de nappe. Piézo : installation 40€ + temps de suivi 15-20 relevés /an soit 7jrs		3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200€				
Lien	Axe Pratiques agricoles : Etudier les quantités d'eau mobilisables									
Maître d'ouvrage	SMABACAB Recensement : à définir	Partenaires techniques	EPTB Charente, Charente Eaux, OPA							
Objectif de résultat	<u>Priorité sur les zones de ruissellements</u> en tête de bassin secteur 1 ; puis amont secteur 2 ; ensuite entière des secteurs 4,5 et enfin aval des secteurs 6,7,8 et 9. • Mise en place d'au moins une zone test									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none">Construction d'un groupe de travail / nombre de réunionNombre de zones tests mises en placeLinéaire de fossé aménagéNombre de suivis de débits sur les fossés									
Coût prévisionnel	35 300 €	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.							

AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS

Axe	Aménagement des versants						
Objectif	Favoriser le stockage de l'eau dans les sols						
Action	1. Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques						
Constat	<p>Les Infrastructures Agro-Ecologiques constituent des éléments fixes du paysage et des habitats semi-naturels situés à proximité des parcelles cultivées. Les IAE peuvent avoir diverses formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Linéaire comme les alignements d'arbres et leurs bandes herbeuses au bord ou dans les parcelles, les lisières forestières, haies, talus, murets, bords de fossé, de cours d'eau... • Surfacique comme les prairies inondables, zones humides, bosquets, prés-vergers, parcours, friches, ... • Ponctuelle comme les mares, sources, arbres isolés, ... <p>A proximité des cultures, les IAE permettent notamment d'améliorer la fertilité des sols, sont un frein à l'érosion et au ruissellement et peuvent créer des microclimats favorables aux cultures.</p> <p>Le diagnostic a montré une simplification paysagère comme le démontre la densité de haie qui est moyenne, avec une densité faible voire nulle sur une grande partie du bassin, notamment sur l'amont du bassin versant. A cela s'ajoute de des zones de forte sensibilité à la production ou au transfert de ruissellement qui ne favorisent pas le stockage de l'eau dans les sols.</p>						
Description et calendrier	<p><u>Sensibiliser les propriétaires et les exploitants aux IAE (implantation, entretien et réglementation cours d'eau et ZNT)</u> : La sensibilisation est une étape préalable et nécessaire pour l'acceptation des IAE dans le paysage. Celle-ci pourra être réalisée via l'organisation de journées techniques, l'élaboration et la diffusion de brochures ou encore le partage de retours d'expériences. Elle devra mettre en avant les bienfaits des structures agro-écologiques aussi bien du point de vue de la ressource en eau que du point de vue des services écosystémiques rendus à l'agriculture. Cette sensibilisation permettra également de rechercher des sites de plantations et des porteurs de projet.</p> <p>10 yrs /an</p> <p><u>Diagnostic des infrastructures agro-écologiques existantes à l'échelle des exploitations</u> : orienté avec une approche biodiversité fonctionnelle. Remise en place de corridors écologiques, restauration des éléments présents et amélioration de leur gestion pour favoriser les auxiliaires de cultures et l'ensemble des services écosystémiques favorables aux pratiques durables.</p> <p>40 exploitations/ an (100%) et 2jrs/ diagnostic</p> <p><u>Plan de gestion agro-environnemental à l'échelle communale</u> : accompagnement de projet permettant une approche concertée et locale (diagnostic associant riverains, agriculteurs, élus) favorable à une mise en œuvre opérationnelle.</p> <p>2 communes /an</p> <p><u>Aménagement / Plantations / repousse spontanée</u></p>	2024	2025	2026	2027	2028	
Lien	Axe Aménagement des versants : Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaire						
Maître d'ouvrage	<p>Sensibilisation : EPTB, CIVAM, Chambre d'agriculture</p> <p>Diagnostic : CIVAM, Chambre d'agriculture, EPCI (inventaires SAGE)</p> <p>Plan de gestion : collectivités, EPTB, Chambre d'agriculture</p> <p>Aménagement/ plantation : Chambre d'agriculture, Prom'haies, SMABACAB</p>	Partenaires techniques	OPA, Fédération de Chasse				
Objectif de résultat	<p><u>Priorité sur les zones de ruissellements</u> en tête de bassin secteur 1</p> <p><u>Autres secteurs</u> : amont secteur 2, entièreté des secteurs 4,5 et aval des secteurs 6,7,8 et 9.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer de 7 % d'IAE /SAU (obligation PAC) à 10 % (niveau supérieur éco-régime ou HVE) • PGAE sur 100% des communes 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sensibilisation (réunions, supports de communication, formation) • Nombre de diagnostics • Nombre de plan de gestion • Surfaces d'intérêt écologique 						
Coût prévisionnel	277 500 € + 13 € / ml d'aménagement / plantation / repousse	Financement	Agence de l'eau Financement des plantations : appel à projets plantons des haies				

Axe	Aménagement des versants						
Objectif	Favoriser le stockage de l'eau dans les sols						
Action	2. Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaires						
Constat	<p>Les haies sont des éléments connexes aux surfaces agricoles qui ont un intérêt majeur sur l'écosystème agricole au sens large : impact micro climatique, rétention des eaux, limitation de l'érosion des sols, limitation de l'impact du vent sur les cultures ou encore secteur de repos ou de déplacement pour la faune.</p> <p>La densité de haies sur le territoire est moyenne. Il convient de favoriser l'implantation de ces aménagements en lien avec les préoccupations et les enjeux du territoire.</p>						
Description et calendrier	<u>Identifier les entreprises exploitant les produits de la haie</u> <small>5 jrs</small>		2024	2025	2026	2027	2028
	<u>Identifier les besoins en approvisionnement des entreprises qui récoltent et transforment les produits de la haie (BRF, Plaquettes...).</u> <small>5 jrs</small>		2 250 €				
	<u>Inciter à la plantation de boisement en diffusant les débouchés de valorisation des produits de la haie.</u> <small>5 jr /an</small>			2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
Lien	Axe Aménagement des versants : Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques						
Maître d'ouvrage	EPTB	Partenaires techniques	Filière bois énergie du Pays du ruffecois Durepaire (Océalia)				
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'augmentation du linéaire de haie 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Etape de réalisation des partenariats 						
Coût prévisionnel	13 500 €	Financement	AEAG : 70%				

Axe	Aménagement des versants						
Objectif	Favoriser le stockage de l'eau dans les sols						
Action	3. Augmenter les surfaces en herbe						
Constat	La présence des surfaces en herbe est très souvent liée aux pratiques d'élevage. Or, l'élevage est assez faible sur le bassin ainsi que les surfaces en herbe.						
Description et calendrier	<u>Mise en œuvre du projet RECIT (Relation Elevages/Cultures Intra-Territoriales) :</u> Réintroduction de l'élevage dans les systèmes céréaliers. Echange entre agriculteurs de Charente et Charente-Maritime, pour trouver des solutions à la réintroduction de l'élevage sur le territoire (transhumance, troupeau itinérant etc ...). <small>20 jrs / an</small>		2024	2025	2026	2027	2028
	<u>Mise en place d'aménagements liés à l'élevage :</u> appui technique, financement, travaux (clôture, abreuvement, ...) <small>10 jrs d'appui technique/ an</small>			Travaux : 20 000 € 4 500 €			
	<u>Accompagner les structures qui souhaitent s'engager dans l'étude des possibilités techniques et économiques d'augmenter les surfaces en herbe.</u> Aider ces structures à monter les projets (mise en place de groupes pilotes, essais, ...). Faire le lien avec les filières et les territoires (ex : PATs de Charente et de Grand Angoulême et de Grand Cognac). <small>5 jrs / an</small>		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
Lien	Axe animation : Suivi et évaluation du programme (Observatoire assolement)						
Maître d'ouvrage	RECIT : CIVAM Ruffecois, CUMA des Charentes Aménagement : CIVAM, Chambre d'agriculture, SMABACAB Accompagnement étude : EPTB	Partenaires techniques	RECIT : GAB17, CEMES-Cesam et CIVAM de Charente Limousine Autres actions : OPA				
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les surfaces de prairies existantes Favoriser l'augmentation des surfaces en herbe. Objectif à chiffrer en fonction de l'observatoire des assolements 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Etape de réalisation des partenariats Surfaces fourragères implantées Nombre de céréaliers et d'éleveurs engagés 						
Coût prévisionnel	154 250 €	Financement	Animation : AEAG : 70% Cout d'aménagement clôture, abreuvement : Région (AAP)				

AXE PRATIQUES AGRICOLES

Axe	Pratiques agricoles					
Objectif	Développer des systèmes de culture durables					
Action	1. Diversifier les assolements					
Constat	<p>Les céréales comme le blé tendre, l'orge, et le maïs occupent environ 60 % des terres arables du bassin de l'Auge. Une diversification des cultures, au niveau des parcelles comme des territoires, apparaît comme un levier majeur afin d'accroître la durabilité des systèmes de production agricoles. Notamment, la diversification préserve la matière organique et donc améliore la structure du sol et la capacité de rétention de l'eau du sol. Elle permet aussi d'introduire des cultures plus économies en eau.</p> <p>De plus, la diversification permet la réduction des intrants (eau, pesticides, engrains azoté), l'accroissement de l'hétérogénéité des mosaïques d'habitats ou la réduction des pertes de rendement liées aux retours trop fréquents des mêmes espèces.</p> <p>La diversification des assolements relève d'une stratégie propre à chaque exploitant et exploitation. Cependant, la mise en œuvre de plusieurs leviers peut permettre de contribuer à une sensibilisation et à une modification de cette stratégie.</p>					
Description et calendrier	Recueillir des références sur les cultures à Bas Niveau d'Intrant (BNI) locales et diffusion de ces références auprès des agriculteurs. 10 jr pour le recueil, puis 5 jrs /an pour diffusion	2024 4 500 €	2025 2 250 €	2026 2 250 €	2027 2 250 €	2028 2 250 €
	Accompagner des groupes d'agriculteurs dans leur diversification de culture. Capitaliser les données et références et les partager. 10jrs/ groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe
	Diagnostic d'exploitation et accompagnement technique individuel 5 exploitations /an à 2jrs/diagnostic et 1 jr/ATI	6 750 €	6 750 €	6 750 €	6 750 €	6 750 €
	Rechercher des filières et des débouchés 5 jrs /an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
	Valoriser les agriculteurs engagés 5 jrs /an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
Lien	Plusieurs outils pourront être mobiliser pour accompagner et inciter à la diversification des assolements : Bilans carbone / MAEC / PSE / Certifications et labels : HVE, Lu harmony / Observatoire / PATs de Charente, de Grand Angoulême et de Grand Cognac)					
Maître d'ouvrage	OPA	Partenaires techniques	Collectivités			
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les cultures BNI (% à définir après recueil de référence) Diversifier les assolements (minimum de cultures par exploitation à définir) 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bilans carbone Nombre d'étude de faisabilité MAE / nombre d'ha contractualisé MAE Nombre de PSE mobilisé Nombre d'ha sous certification et label 					
Coût prévisionnel	65 250 € + 4 500 € / groupe	Financement	Agence de l'eau			

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	2. Maximiser le temps de couverture des sols									
Constat	Sur le bassin versant de l'Auge, bien que la sensibilité au transfert du ruissellement soit nulle à modérée, quelques zones minoritaires de forte sensibilité sont présentes. Il n'y a pas de données sur la couverture des sols et la présence des intercultures en Grandes Cultures. En vigne, la mise en place de couverts d'inter-rang se développe. Pour augmenter l'efficience de l'eau, un levier important concerne les pratiques visant à maximiser la couverture du sol par l'intermédiaire des couverts végétaux.									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	<u>Créer un observatoire sur les couverts végétaux</u> : Exploitation des données sentinelles pour caractériser la mise en place des couverts d'interculture. 10 jrs/an	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Poursuivre les groupes GIEE et consolider la partie sur les couverts</u> 10jrs/ groupes	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe				
	<u>Accompagnement technique individuel</u> 5 exploitations/ an à 2 jr/ATI	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Tester des variétés, des techniques, du matériel, ...</u> 5 jrs / an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	<u>Faire connaitre et valoriser les expériences</u> 5 jrs / an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
Lien	Plusieurs outils pourront être mobilisés pour accompagner et inciter à la couverture des sols : Bilans carbone / MAEC / PSE									
Maître d'ouvrage	OPA EPTB (observatoire)	Partenaires techniques	OPA							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Viser 100 % des sols couverts en zone à risque de ruissellement identifiées dans le diagnostic 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bilan carbone Nombre d'étude de faisabilité MAE / nombre d'ha contractualisé MAE Nombre de PSE mobilisé Nombre d'action participant à l'observatoire 									
Coût prévisionnel	67 500 € + 4 500 €/ groupe	Financement	Agence de l'eau							

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	3. Développer l'agriculture de conservation et l'agroforesterie									
Constat	L'observation des profils de sol en système ACS montre de nettes évolutions par rapport à un sol travaillé. Ces évolutions entraînent une modification de la circulation de l'eau aussi bien au niveau de l'infiltration qu'en profondeur. De plus, l'augmentation du taux de matière organique permet de stocker davantage d'eau et le mulch de surface diminue l'évapotranspiration. (source APAD)									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	<u>Groupes d'échange</u> pour capitaliser des données et références et les partager. 10jrs/ groupes	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Accompagnement technique individuel</u> 2 exploitations/an à 2 jr/ATI	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €				
	<u>Développer les labels</u> : Bas carbone, Au cœur des sols 5 jr / an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
Lien										
Maître d'ouvrage	CIVAM, GIEE de la CAVAC, autre OPA	Partenaires techniques	OPA							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> 10 % de la SAU du bassin versant en agriculture de conservation des sols ou en agroforesterie 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exploitation labellisée Nombre de jour de mobilisation du groupe d'échange 									
Coût prévisionnel	42 750 €	Financement	Agence de l'eau							

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	4. Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation									
Constat	Des actions de gestion agricole de l'eau sont déjà mises en place sur le territoire par l'OUGC Cogest'Eau. Ces actions pourront être poursuivies voir améliorées par l'acquisition supplémentaire de connaissances. L'optimisation du pilotage et du matériel d'irrigation permettrait une meilleure valorisation de chaque volume d'eau (matériel hydro-économique). Ces actions passent notamment par la formation et l'information des irrigants ainsi que par des aides d'acquisition de matériel.									
Description et calendrier	<u>Développer la plateforme Hydrim</u> pour permettre l'exploitation des données (filtre, exploration, traitement de données, indicateurs). Ce traitement de données pourrait servir lors de conseil technique. Améliorer la communication entre Hydrim et E-tiage pour faciliter l'accès aux données météo, aux indicateurs débitmétrique et piézométrique, aux linéaires d'assècs par les irrigants afin de les sensibiliser	2024	2025	2026	2027	2028				
	<u>Poursuivre la mise en œuvre de mesures de gestion préventives</u> en fonction de l'état des milieux aquatiques. Estimation à 60 jrs/an pour BV Charente soit 6 jrs /sous BV	Cout de développement	Cout de développement	Cout de développement	Cout de développement	Cout de développement				
	<u>Réaliser un bilan technique annuel</u> des mesures mises en place sur la Nouère pour identifier les possibilités d'amélioration. 5 jr /bassin	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €				
	Installation de compteurs télétransmis permettant d'avoir une connaissance fine des prélèvements 11 points de prélèvements en 2021 500€ /compteur		5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €				
	<u>Expérimenter l'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation</u> pour accentuer ou développer le conseil : à partir du point de référence de l'exploitation définit par la prise en compte de : - La pluviométrie - Le réglage du matériel (contrôle du matériel pour repérer les fuites et des différences de +/- 5 mm à vérifier avec sonde) - La durée du tour d'eau (nombre de jour avant de revenir sur la 1ère parcelle) Orienter le choix des exploitations vers celles qui n'utilisent pas ou peu d'outil de pilotage et/ ou qui irriguent du blé. Si besoin, affiner les connaissances sur les références d'utilisation des sondes capacitives ou les tensiométriques en irrigation du blé 20 jr		9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €				
	<u>Sondes capacitives</u> : Centraliser les données des sondes capacitives et mettre en place des sondes capacitives supplémentaires en fonction des besoins 5 jrs/ an 600€ / sondes	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	<u>Installation de matériels d'irrigation hydroéconomique</u> et aide à l'acquisition Systèmes de type brise-jet : max 4 000 € Logiciel de bilan hydrique : 300 € Régulation électronique d'avancement : max 3 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €				
	<u>Communication</u> : évolution des volumes prélevés et autorisés qui tendent à la baisse 2 jrs /an	900 €	900 €	900 €	900 €	900 €				
Lien										
Maître d'ouvrage	COGEST'EAU (Hydrim, gestion préventive, bilans) OPA	Partenaires techniques	Partenariat avec la Chambre d'Agriculture 16 chargée de diffuser l'information / coordonner l'action sur le matériel d'irrigation hydroéconomique							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> 2 ou 3 sondes pour le bassin de l'Auge 100% d'exploitations équipées en compteurs télétransmis 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sondes capacitives installées Bilan de la gestion anticipatoire à la fin de l'année Graphiques et données fournies mis en place sur e-tiage Nombre de compteurs installés. Il faut que l'ensemble des irrigants d'un même bassin soit équipé. Nombre de formation Nombre d'outil d'information Montant des aides sollicitées 									
Coût prévisionnel	148 500 €	Financement	Agence de l'eau + Financement pour les sondes capacitives, le matériaux d'irrigation hydroéconomique, les compteurs télétransmis : taux en vigueur au moment de l'AAP PVE							

Axe	Pratiques agricoles					
Objectif	Développer des systèmes de culture durables					
Action	5. Révision des indicateurs et des seuils de gestion					
Constat	Sur le bassin versant de l'Auge, les mesures de restriction des prélèvements sont prises en fonction du niveau piézométrique au droit du piézomètre de Montigné. Il est l'unique piézomètre présent sur le bassin et donc le seul indicateur quantitatif disponible. Toutefois, le SMABACAB a installé début 2023 une station hydrométrique à l'aval du bassin de l'Auge (Marcillac-Lanville) qui permettra d'ici quelques années de disposer de données hydrométriques pouvant compléter l'indicateur piézométrique de Montigné et pouvant éventuellement servir de référence pour la gestion des prélèvements sur le bassin.					
Description et calendrier	Après la <u>fiabilisation de la station hydrométrique</u> et l' <u>acquisition de mesures sur quelques années</u> il conviendra de <u>réfléchir à la pertinence de compléter l'indicateur piézométrique</u> actuellement utilisé par un indicateur hydrométrique. La pertinence de l'indicateur piézométrique et des seuils associés pourra également être réinterrogée. Pour ce faire, <u>une analyse des indicateurs existants</u> et des données associées devra être réalisée. Cette analyse sera complétée par <u>un diagnostic hydrologique et hydrogéologique</u> (relations nappe-rivière) établi à partir des suivis existants des milieux aquatiques et des prélèvements. L'étude pourra proposer le remplacement des seuils de gestion fixes, actuellement en vigueur, par des courbes de gestion en cohérence avec le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique naturel du bassin versant. Analyse et diagnostic	2024	2025	2026	2027	2028
Lien						
Maître d'ouvrage	EPTB Charente	Partenaires techniques	DDT16, SMABACAB, COGEST'EAU, Fédération de pêche			
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une gestion des prélèvements en fonction de l'état des milieux aquatiques 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Avancement de l'étude Rapport final Nombre de réunions organisées 					
Coût prévisionnel	Etude : 50 000 €	Financement	Agence de l'eau : 70%, soumis à l'avis d'une commission. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.			

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	6. Etudier les quantités d'eau mobilisables									
Constat	<p>13 plans d'eau ont été identifiés sur le bassin versant de l'Auge. Les 2 plus importants sont des réserves de substitution dont l'une n'est plus en activité depuis 2018. Pour la majorité, leur utilisation et leurs volumes mobilisables sont inconnus.</p> <p>Seule la commune de Marcillac-Lanville possède une station d'épuration sur le bassin. Lorsque cela est approprié, la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) constitue l'une des solutions locales possibles à mettre en œuvre pour s'adapter à des tensions saisonnières sur l'eau.</p> <p>Cette solution peut être utilisée en complément d'autres mesures de gestion équilibrée de la ressource en eau.</p> <p>Cette solution ne doit pas venir en concurrence avec la réalimentation des petits cours d'eau par les stations d'épuration pour ne pas accentuer les déficits. Pour apporter des gains sur la ressource, la REUT doit par ailleurs intervenir en substitution à des prélèvements existants. Aujourd'hui, il n'existe pas d'identification (localisation, volume...) des gisements potentiels.</p> <p>La connaissance sur les volumes mobilisables reste donc très partielle et pourrait être étudiée en lien avec les inventaires réalisés sur les autres bassins versants PAGQ.</p>									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	<u>Prérequis</u> : Identifier les besoins en prenant en compte le changement climatique 10 jours		4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Inventaire des plans d'eau</u> : Connaitre la capacité de stockage par un état des lieux (en cours par Cogest'eau dans l'appel à projet économies d'eau en agriculture). 2 jours		900 €							
	<u>Estimation des travaux de connexion</u> : analyser la faisabilité technique et financière de la mobilisation. A prévoir si les capacités des plans d'eau permettent la substitution. 10 jours		4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Etude de la réutilisation des eaux usées traitées ou pluviales collectées</u> : pour la station de Marcillac 5 000 € / STEP		5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €				
Lien	Axe Milieux aquatiques : Aménagement et gestion des étangs									
Maître d'ouvrage	COGEST'EAU Gestionnaires station d'épuration (REUT)	Partenaires techniques	Chambres d'agriculture, SMABACAB, EPTB							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des études 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Production des études 									
Coût prévisionnel	56 900 €	Financement	AEAG Conseil Départemental AAP							

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	7. Accompagner les initiatives des partenaires agricoles en matière de filières économies en eau et tolérantes aux aléas climatiques									
Constat	Le changement climatique, à travers l'augmentation des températures, du nombre de journées estivales et de l'intensification des épisodes de sécheresse aura des impacts importants, pour certains d'ores et déjà mesurés, sur l'écosystème agricole, qu'il s'agisse de la qualité des sols ou de la phénologie. Ainsi, la profession agricole doit opérer un changement de pratiques et une diversification des cultures afin de réduire les impacts quantitatifs et qualitatifs sur la ressource en eau. Cette diversification des cultures passe nécessairement par le développement de filières à moindre impact sur la ressource en eau sur le territoire, tout en respectant l'équilibre économique des exploitations et la faisabilité technique des cultures. Des initiatives locales sont d'ores et déjà menées sur le bassin.									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	Création d'un groupe d'échanges pour identifier les cultures adaptées à la disponibilité et la gestion de la ressource en eau du bassin. Mobiliser les outils de retours d'expérience, des bilans carbone, des MAEC, ...	10 jrs		4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	Développer des circuits courts : projets variés de transformation céréales (farines, pains, biscuits, pates ...), légumes secs, maraîchage plein champs, viticulture, viande.	5 jours	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	Lien avec les collectivités qui engagent des réflexions sur les filières (PATs de Charente, de Grand Angoulême et de Grand Cognac, projet Chanvre, ...)	5 jours	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
Lien	Axe Pratiques agricoles : Diversifier les assolements									
Maître d'ouvrage	OPA EPTB (lien collectivités)	Partenaires techniques	EPTB, PETR, SMABACAB, porteurs PAT							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Avoir défini des cultures adaptées Avoir accompagné des projets (1/an) 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de groupe d'échange Nombre de retour d'expérience Nombre de bilan carbone Nombre d'étude de faisabilité MAE / nombre d'ha contractualisé MAE Nombre de projet 									
Coût prévisionnel	40 500€	Financement	Agence de l'eau							

AXE COLLECTIVITES, PARTICULIERS, INDUSTRIELS

Axe	Collectivités, particuliers, industriels					
Objectif	Encourager la sobriété sur l'eau					
Action	1. Améliorer les connaissances sur les prélèvements des collectivités et identifier les pistes d'économies d'eau					
Constat	<p>Sur le bassin versant de l'Auge, deux captages pour l'eau potable sont exploités sur la commune de Marcillac-Lanville au lieu-dit Pont-Roux alimentant environ 4 500 habitants. Ils captent la nappe d'accompagnement de la Charente et les prélèvements s'élèvent à environ 432 000 m³/an. Ils sont en relation étroite avec le débit de la Charente et n'impactent pas le débit de l'Auge. Par conséquent, des difficultés pour la production d'eau potable peuvent survenir lorsque le niveau et le débit de la Charente sont faibles. Des actions d'économies d'eau pourraient alors permettre de diminuer les prélèvements sur ces deux captages au cours de la période d'étiage et réduire la tension sur l'approvisionnement en eau potable en période de crise. De plus, ces économies répondraient également au plan d'action national pour une gestion résiliente et concertée de l'eau dont l'objectif est d'atteindre -10% d'eau prélevée d'ici à 2030.</p>					
		2024	2025	2026	2027	2028
Description et calendrier	Mise en place d'actions d'économie d'eau potable par les collectivités du territoire : audit des consommations, suivi régulier des consommations, recherche des fuites (rendement des réseaux), installations de matériel hydroéconomique pour les bâtiments publics, réflexions sur les espaces verts...		4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
	6€ / kit hydroéconomies 10 jrs/collectivité					
	Sensibiliser les habitants et promouvoir les économies d'eau par l'élaboration et la diffusion d'outil de communication		Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €
	5 jours		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
Lien	Adoption d'éco-geste : consommation directe et indirecte (consommer de manière responsable)		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
	5 jours					
Maître d'ouvrage	Installation de récupérateurs d'eau de pluie et de matériels hydroéconomiques		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des volumes prélevés aux captages de Marcillac-Lanville Diminution des consommations domestiques dans les communes du bassin 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outil de sensibilisation Volumes d'eau consommés aux captages et par communes et à l'échelle du bassin par les collectivités et les habitants 					
Coût prévisionnel	242 000 €	Financement	Agence de l'eau Collectivités pour les particuliers			

Axe	Collectivités, particuliers, industriels					
Objectif	Encourager la sobriété sur l'eau					
Action	2. Améliorer les connaissances sur les prélèvements industriels et identifier les pistes d'économie d'eau					
Constat	5 établissements industriels, dont les activités concernent principalement la culture de la vigne, sont présents sur le bassin versant de l'Auge. Les données concernant les prélèvements (volumes et périodes) ne sont pas ou peu connus alors que les prélèvements liés à cet usage sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau au même titre que l'agriculture ou l'AEP. De plus, ce manque de connaissance ne permet pas d'identifier les pistes d'amélioration et d'évaluer le potentiel d'économies d'eau réalisables lié à cet usage.					
		2024	2025	2026	2027	2028
Description et calendrier	<p><u>Elaborer un état des lieux et un diagnostic</u> des prélèvements industriels permettant d'identifier, à minima, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la localisation des points de prélèvements, - l'origine de l'eau, - les volumes prélevés, - les volumes rejetés au milieu, - les points de rejet, - les périodes de prélèvement, - les périodes de rejet. <p>Ces éléments devront permettre d'identifier, pour chaque préleveur, les pistes d'économies d'eau réalisables et à mettre en œuvre aussi bien d'un point de vue structurel (process) que conjoncturel lors des périodes de crise.</p> <p style="text-align: right;">15 jrs/an</p>		6 750 €	6 750 €	6 750 €	6 750 €
	<p><u>Organiser des réunions d'informations et de sensibilisation</u> réunissant les établissements concernés afin d'identifier les pistes d'économies d'eau à mettre en œuvre (faible nombre d'établissement industriel sur le bassin)</p> <p style="text-align: right;">5 jrs/an</p>		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
Lien						
Maître d'ouvrage	EPTB	Partenaires techniques	Chambre de commerce et d'industrie, BNIC			
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des pistes d'amélioration et du potentiel d'économie d'eau réalisable sur l'usage industriel 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Production de l'étude 					
Coût prévisionnel	36 000 €	Financement	Agence de l'eau			

AXE ANIMATION

Axe	Animation					
Objectif	Piloter et évaluer le programme d'action					
Action	1. Coordonner les PAGQ					
Constat	L'animateur a un rôle crucial dans la mise en œuvre du programme d'actions en sensibilisant et mobilisant les acteurs de terrain autour de l'objectif d'équilibre quantitatif de l'eau. Il veille à la participation des acteurs ciblés par le programme d'action. Il met en place une relation de confiance avec ces acteurs de terrain en constituant l'intermédiaire entre eux et les différents partenaires. Il assure la coordination des actions sur le territoire.					
Description et calendrier	<p><u>Animation générale</u> : administratif, relations partenariales, contact acteurs</p> <p>Coordination avec les différents programmes en cours</p> <p>Participation à l'élaboration des actions des partenaires</p> <p>Mise en œuvre de la concertation locale,</p> <p>Prise de connaissance des problématiques et des projets locaux</p> <p>20 jrs/an</p> <p><u>Assurer la gouvernance du PAGQ</u> par l'organisation et l'animation des instances de décisions : comités techniques et comités de pilotage.</p> <p>8 jrs/an</p>	2024	2025	2026	2027	2028
Maître d'ouvrage	EPTB					
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 comité technique et de pilotage par an 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de comités techniques Nombre de comités de pilotage Nombre de réunions de concertation 					
Coût prévisionnel	Cout journalier : 320€ (intègre les emplois supports et les couts directs et indirects) 12 800 €	Financement	Agence de l'eau : 70%			

Axe	Animation					
Objectif	Piloter et évaluer le programme d'action					
Action	2. Suivi et évaluation du programme					
Constat	L'animateur en plus de son rôle crucial dans la sensibilisation et la mobilisation des acteurs, veille à la réalisation de l'ensemble des actions du contrat territorial. Il est par ailleurs garant de la mise en œuvre des actions (du point de vue technique et financier) et de leur adéquation avec la stratégie et les objectifs fixés.					
Description et calendrier	<p>Suivi de la mise en œuvre des actions : suivi des financements, Respect de l'adéquation avec la stratégie et les objectifs</p> <p>32 jrs/an</p> <p>Evaluation et recueil des indicateurs</p> <p>Mise à jour des données les plus pertinentes (à définir) du diagnostics (ex : récurrence des assecs)</p> <p>Observatoire des assolements : Analyse annuelle des productions végétales à partir du Registre Parcellaire Graphique</p> <p>40 jrs/an</p>	2024	2025	2026	2027	2028
Maître d'ouvrage	EPTB					
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Observatoire : partager les données avec les partenaires 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'action lancée Nombre de partenaires actifs Observatoire : Réaliser un état 0 et suivre l'évolution sur le territoire 					
Coût prévisionnel	Cout journalier : 320€ (intègre les emplois supports et les couts directs et indirects) 115 200 €	Financement	Agence de l'eau : 70%			

Axe	Animation						
Objectif	Piloter et évaluer le programme d'action						
Action	3. Communication et valorisation des actions						
Constat	Afin de lancer la dynamique et de mobiliser les acteurs, ce premier programme d'actions doit permettre de diffuser des informations sur l'état quantitatif du bassin versant et de sensibiliser les acteurs. Les attentes sont fortes sur la communication et la valorisation des actions engagées sur le territoire. Elles devront permettre une massification des actions pour atteindre les objectifs fixés.						
		2024	2025	2026	2027	2028	
Description et calendrier	AXE MILIEUX AQUATIQUES 1. Restauration hydromorphologique en lit mineur <u>Communication</u> : compréhension de la nécessité des actions par les habitants, acceptation des travaux (accord des propriétaires). 2. Réhabilitation des zones humides <u>Communication</u> : sur la gestion des zones humides, autour de projets vitrines. 3. Rétablissement des champs d'expansion des crues <u>Communication</u> : acceptation des travaux par une communication autour de projets vitrines. De manière générale, sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques 10 jrs/an		3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €
	AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS 1. Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques <u>Sensibiliser les propriétaires et les exploitants aux IAE (implantation, entretien et réglementation cours d'eau et ZNT)</u> : organisation de journées techniques, élaboration et diffusion de brochures ou encore partage de retours d'expériences. Recherche de sites de plantations et de porteurs de projet. 2. Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaires <u>Inciter à la plantation de boisement</u> en diffusant les débouchés de valorisation des produits de la haie. 10 jrs/an		3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €
	AXE PRATIQUES AGRICOLES 1. Diversifier les assolements <u>Valorisation des agriculteurs engagés</u> 2. Maximiser le temps de couverture des sols <u>Faire connaître et valoriser les expériences</u> 4. Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation <u>Communication</u> : évolution des volumes prélevés et autorisés qui tendent à la baisse 12 jrs/an		3 840 €	3 840 €	3 840 €	3 840 €	3 840 €
Maître d'ouvrage	EPTB						
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Avoir créé et réalisé les outils 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de support de communication Nombre d'actions valorisées 						
Coût prévisionnel	Cout journalier : 320€ (intègre les emplois supports et les couts directs et indirects) 51 200 €	Financement	Agence de l'eau : 70%				